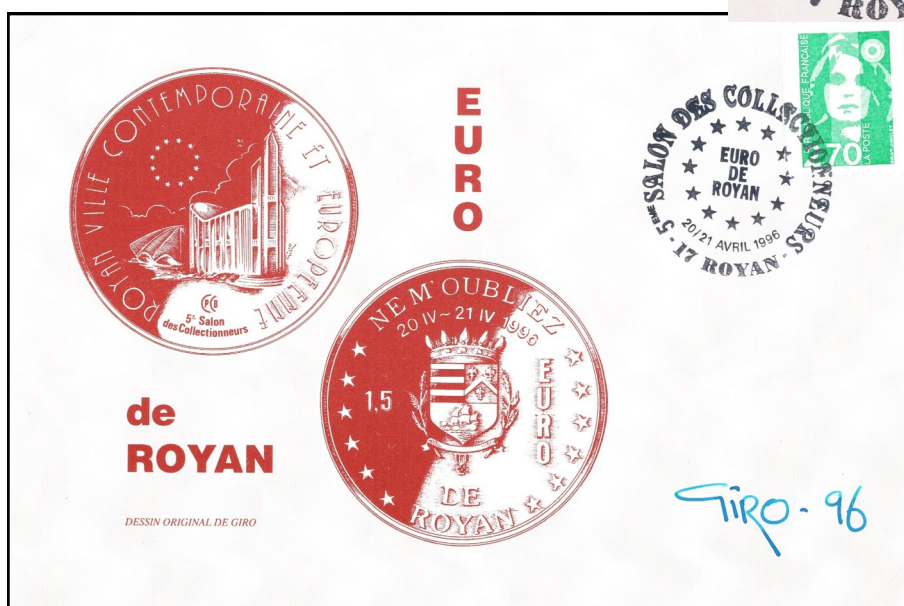


ROYAN

le 5^e Salon des Collectionneurs des 20 et 21 avril 1996 et l'euro de Royan

Le Salon des Collectionneurs de Royan de 1996, le cinquième du nom, est organisé au Palais des Congrès. Consacré à l'EURO TEMPORAIRE de ROYAN mise en circulation à cette occasion, ce Salon allie, une fois n'est pas coutume, philatélie et numismatique.

Pour cette occasion, une oblitération temporaire est mise à disposition des philatélistes ainsi que des souvenirs (cartes et enveloppes illustrées du dessinateur GIRO).



Oblitération temporaire du 5^eme Salon des Collectionneurs 20/21 avril 1996 - 17 ROYAN - sur carte représentant l'avant et le revers de la pièce de 1,50 Euro dessinée par GIRO.

Frappées par la F.I.A. de Lyon, 5 pièces sont émises à Royan :

4 000 pièces de 1,50 euro en laiton ; 2 000 pièces de 5 euro en maillechort ; 250 pièces de 25 euro en argent et 2 pièces de 450 euro en or.

Lors de la quinzaine de l'euro de Royan, seules les pièces de 1,50 et 5 Euro sont mises en circulation et acceptées par certains commerçants roynais.

Ci-dessous les pièces de 1,5 et 5 euro sur lesquelles sont gravés les symboles de la Ville de Royan par Nicolas Salagna : les Armoiries et la Cathédrale



Pièce de 1,5 Euro en laiton
(diamètre 30,2 mm, 11,5 grammes)



Pièce de 5 Euro en maillechort
(diamètre 30 mm, 11,5 grammes)

Afin de compléter cet article, nous reproduisons ci-après l'exposé rédigé par notre Vice-présidente Jacqueline Ricardon, texte chargé d'histoire paru en 1996 dans une revue locale :

« L'Écu »

Ecu (du latin, scutum, bouclier) est le bouclier de l'homme d'armes au Moyen-Âge.

Numismatiquement, l'écu fut d'abord le nom d'une monnaie d'or créée en 1262 par Saint-Louis qui avait pour type l'écu du bouclier, fleurdelisé, dans une rosace, et au revers la croix et les lys, avec le nom du roi et une légende religieuse : CHRISTUS VINCIT, CHRISTUS REGNAT, CHRISTUS IMPERAT.



Écu d'or

Plus tard le nom d'écu fut appliqué à plusieurs monnaies.

L'écu le plus répandu est celui « au soleil », frappé jusqu'en 1651.

L'écu d'argent sous le nom de Louis d'argent ou écu blanc fut frappé pour la première fois en 1641 à l'effigie de Louis XIII.

Avec Louis XIV, l'appellation « écu » est définitivement affectée aux espèces en argent de grand module à compter de 1651.



Écu au bandeau 1740-1773 (6 livres ou 120 sols)

Par extension, l'écu désigne toute pièce française en argent de grand modèle.

Le dernier écu d'argent qui fut frappé est l'écu républicain ayant pour type au droit, le génie du revers de l'écu constitutionnel, et, au revers, la valeur de la pièce au milieu d'une couronne de chêne avec la légende RÉPUBLIQUE FRANCAISE, et en exergue AN II.

Le nom d'écu s'attache encore, par tradition, à la pièce d'argent de 5 Francs.

On désigne souvent en France sous le nom d'écu, toute monnaie étrangère de grande taille en argent : crown, daïdre, plastre, taler etc...

L'É.C.U. européen

Initiales de European Currency Unit, l'ÉCU est la première monnaie de compte commune aux États membres de la C.E.E., sa valeur est déterminée par celle d'une quantité fixe de monnaie de chaque pays adhérent ; elle fluctue donc selon la moyenne des cours de chaque monnaie nationale. En France, la base est en 1995 de 1'ÉCU = 7 FF.

L'ÉCU a été créé en 1979, conjointement avec le système monétaire (S.M.E.) et joue un rôle majeur dans ce dernier.

« Il est utilisé pour l'établissement et le règlement de factures, comme monnaie de compte de quelques grands groupes (PHILIPS, FIAT, ALCATEL) et sur le marché des obligations » R. BECKMANN.

Dans le traité de MAASTRICHT, les gouvernements européens ont adopté l'ÉCU comme monnaie unique en Europe. Son application devait entrer en vigueur entre 1997 et 1999.

Depuis plusieurs années, les usagers des différents pays de la C.E.E. émettent des monnaies, des médailles, des timbres, des jetons et même des billets libellés en ÉCU.

En 1988, paraît en France, le 1er timbre, type « Liberté » de 1985, le 2,20 F rouge avec en surcharge, la valeur convertie en monnaie européenne (ÉCU 0,31..).



Bloc de 6 en coin daté du 06 04 88 tiré sur rotative à grand rendement (RGR 2) de la Liberté à 2,20 F surchargée « ÉCU 0,31.. »

Carte postale au départ de la Principauté d'Andorre affranchie au tarif 2,20 F « Europa 1988 » émis le 30 avril 1988 pour Prades (Pyrénées Orientales). Oblitération de l'agence postale d'ORDINO le 13-5-1988



Taxe réglementaire au tarif 2,20 F applicable à la poste restante matérialisée par la Liberté 2,20 F surchargée « ÉCU 0,31.. »

Annulée par l'oblitération temporaire de l'Expo France Andorre de Prades du 14 mai 1988

La première frappe d'une pièce en ÉCU (5 ÉCUS) a lieu en Belgique en 1987. Quatorze pays depuis ont émis des monnaies ou médailles.

En France, ce phénomène a lieu pour la première fois en 1991, avec l'émission d'un « ÉCU Temporaire de Ville » à DOUAI, lors d'une Quinzaine européenne de l'ÉCU.

Depuis, plus de soixante quinze ÉCU ont vu le jour dans différentes villes. Chaque opération se situe dans un contexte précis avec ses caractéristiques et ses divers éléments.

Ces monnaies et médailles en ÉCU, ces ÉCU Temporaires de Ville sont peu connus en France. Par contre, ils ont beaucoup de succès dans d'autres pays d'Europe. Ils représentent incontestablement un intérêt historique et éducatif et montrent la volonté des peuples à la réalisation prochaine de la future monnaie unique européenne...

ÉCU, euro, le passage...

Depuis le 15 décembre 1995, les 15 pays de la Communauté Européenne ont décidé, à l'unanimité, à Madrid, que la future monnaie unique européenne aurait pour nom « l'euro ».

L'ÉCU a donc vécu et devra céder la place à cette nouvelle devise commune, notre franc devra faire de même.

Le passage à cette nouvelle devise se fera pour les différents pays de la C.E.E. entre le 1er janvier 1999 et le 1er juillet 2002 au plus tard.

Il semble que l'euro conserve la même base que l'ex-ÉCU, soit environ 7 FF.

En ce qui concerne nos « ÉCU Temporaires des Villes », les nouvelles émissions seront obligatoirement libellées en euro.

Royan, station balnéaire située à l'embouchure de la Gironde, dotée d'un micro-climat, va accueillir pour la période pascalle des estivants français et européens. Le Club Philatélique de la Côte de Beauté de Royan et les commerçants leur réservent une « Quinzaine de l'euro » du 7 au 21 avril 1996, période pendant laquelle ils peuvent faire leurs achats, recevoir de la monnaie eu euro dans les commerces participants.

Cet euro de Royan a une validité temporaire et locale de 15 jours. Seuls les euro de 1,5 et 5 euro circuleront. À partir du 22 et jusqu'au 26 avril, ceux qui ne voudraient pas les garder peuvent les changer à la Poste ou au Crédit Maritime. Mais il est recommandé à nos hôtes de les conserver, comme aux royannais, ces jetons seront demain des pièces de collection très recherchées, vu leur faible tirage et ont déjà leur propre cotation.

Vous pouvez aussi vous procurer ces euro au SALON DES COLLECTIONNEURS les 20 et 21 avril au Palais des Congrès, dont le thème est cette année « Métiers d'art ».

L'euro de Royan est dessiné par GIRO, graphiste royannais et frappé par la F.I.A.

Royan est la troisième ville de France, après Evreux et Albi, à faire ce monnayage en euro et la première de la région Poitou-Charentes.

En attendant l'entrée en vigueur du vrai euro, nous espérons que cette innovation sera un bon support de communication et vous aura permis de vous familiariser avec, ce qui sera peut-être demain, la future monnaie européenne.

par Willy PETIT